

Communiqué du 1^{er} septembre 2021 du SNCS-FSU

Résultats des élections 2021 au Comité national de la recherche scientifique : Le SNCS-FSU et la FSU progressent et s'affirment comme la première force au Comité national

Le renouvellement des 574 membres élus des 41 sections du Comité national s'est déroulé au premier semestre 2021 avec les élections dans les collèges A1 (directeurs de recherche du CNRS), A2 (professeurs des universités, directeurs de recherche des autres EPST et assimilés), B1 (chargés de recherche du CNRS), B2 (maîtres de conférences, chargés de recherche des autres EPST et assimilés) et C (ingénieurs et techniciens du CNRS et des autres établissements et membres d'une unité mixte de recherche du CNRS).

Les 120 élu-e-s soutenu-e-s par le SNCS-FSU dans les collèges A1 et B1 représentent plus de la moitié (51%) des 235 sièges attribués aux chercheuses et chercheurs du CNRS. Ces résultats confortent le SNCS-FSU comme syndicat majoritaire des chercheuses et des chercheurs du CNRS.

Les 73 élu-e-s soutenu-e-s par le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU dans les collèges A2 et B2 représentent 41% des 178 sièges attribués dans ces collèges.

Dans l'ensemble des collèges A et B (A1, A2, B1, B2), le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU progressent avec 193 élu-e-s sur 413 sièges attribués, soit 47% d'élu-e-s soutenu-e-s par la FSU (en 2016, 186 élu-e-s étaient soutenu-e-s par le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU sur un total de 429 sièges attribués, soit 43% d'élu-e-s soutenu-e-s par la FSU dans les collèges A et B dans la mandature précédente). Ces résultats confirment le SNCS-FSU, le SNESUP-FSU et la FSU comme la première organisation représentative de la communauté scientifique dans les collèges des chercheurs et des enseignants-chercheurs.

Dans le collège C, les listes soutenues par le SNCS-FSU et le SNASUB-FSU obtiennent 3 sièges, attestant ainsi le développement et l'implantation du champ syndical des ingénieurs et techniciens du SNCS-FSU.

Collèges A1 et B1		Collèges A2 et B2		Collège C		Total
SNCS-FSU	120	SNCS-FSU et SNESUP-FSU	73	SNCS-FSU et SNASUB-FSU	3	196
sans soutien syndical	99	sans soutien syndical	91	sans soutien syndical	0	190
SGEN-CFDT	10	SGEN-CFDT	9	SGEN-CFDT	43	62
SNTRS-CGT	2	SNTRS-CGT	0	SNTRS-CGT	42	44
SNPTES	0	SNPTES	0	SNPTES	31	31
SUD-Recherche EPST	2	SUD-Recherche EPST	0	SUD-Recherche EPST	4	6
UNSA	0	UNSA	3	UNSA	0	3
FO-ESR	0	FO-ESR	2	FO-ESR	0	2
SNIRS-CGC	2	SNIRS-CGC	0	SNIRS-CGC	0	2
Total	235	Total	178	Total	123	536

Avec 196 élu·e·s, le SNCS-FSU, le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et la FSU progressent et s'affirment comme la première force au Comité national et notamment dans les collèges des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Cette progression du SNCS-FSU et de la FSU est d'autant plus significative qu'elle s'est effectuée dans un contexte de hausse de la participation qui a atteint des niveaux particulièrement élevés dans les collèges des chercheurs du CNRS avec plus de 70% chez les directeurs de recherche et plus de 50% chez les chargés de recherche. Si la procédure électronique du vote a pu contribuer à cette progression, cette participation élevée n'en montre pas moins l'attachement de la communauté scientifique au Comité national et aux instances d'évaluation constituées majoritairement de pairs élus.

Ces résultats très satisfaisants suivent la campagne très active menée par le SNCS-FSU durant le premier semestre 2021 pour préserver et promouvoir un « *Comité national de la recherche scientifique fort* » (1,2,3,4,5,6,7,8). Le SNCS-FSU a notamment défendu la transparence des concours de recrutement des chercheurs en publiant sur son site web les listes de candidat·e·s admissibles classé·e·s par ordre de mérite (2,3,5,6) : <https://sncs.fr/2021/03/11/concours-cnrs-2021/>

Le SNCS-FSU, la FSU et les 196 élu·e·s soutenu·e·s par la FSU au Comité national continueront à agir pour préserver et promouvoir des concours de recrutement transparents, une évaluation de qualité et un Comité national de la recherche scientifique fort, indépendant et constitué majoritairement de pairs élus.

1. **Publication du SNCS-FSU du 10 février 2021 – Comité national : un « Parlement de la recherche » promouvoir**
<https://sncs.fr/2021/02/10/comite-national-un-parlement-de-la-recherche-a-promouvoir/>
2. **Communiqué du SNCS-FSU du 5 mars 2021 – Le SNCS-FSU alerte la communauté scientifique : La direction du CNRS remet en cause la transparence des concours**
<https://sncs.fr/2021/03/05/la-direction-du-cnrs-remet-en-cause-la-transparence-des-concours/>
3. **Communiqué du 19 mars 2021 – Le SNCS-FSU rend publiques les listes des candidats admissibles classés par ordre de mérite**
https://sncs.fr/wp-content/uploads/2021/03/communiqu%C3%A9_SNCS_concours_20210319.pdf
<https://sncs.fr/2021/03/11/concours-cnrs-2021/>
4. **Communiqué du 30 mars 2021 des organisations syndicales représentatives du CNRS – La direction du CNRS envisage de réduire la proportion de membres élu·e·s dans les sections du Comité national**
<https://sncs.fr/2021/03/30/conrs/>
5. **Communiqué du 7 avril 2021 – Publication par ordre de mérite des listes d'admissibilité : Les 100 000 consultations ont été dépassées**
<https://sncs.fr/2021/04/07/publication-par-ordre-de-merite/>
6. **SNCS-Hebdo du 11 mai 2021 – Non affichage des classements : une décision absurde prise dans la précipitation**
<https://sncs.fr/portfolio/non-affichage-des-classements-une-decision-absurde-prise-dans-la-precipitation/>
7. **Communiqué du 25 mai 2021 – Danger sur le Comité national : le SNCS-FSU analyse les propositions de la direction du CNRS**
<https://sncs.fr/2021/05/25/danger-sur-le-comite-national/>
8. **Communiqué du 4 juin 2021 des organisations syndicales représentatives du CNRS – Pour un Comité national de la recherche scientifique fort**
<https://sncs.fr/2021/06/07/pour-un-comite-national-de-la-recherche-scientifique-fort/>